

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

ISSN: 2521-2125

**NUMERO
SPECIAL
JANVIER 2019**



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Professeur Titulaire à l'UAO
- Konan KOUASSI, Maître-Assistant à l'UAO
- Dhédé Paul Eric KOUAME, Maître-Assistant à l'UAO
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Maître-Assistant à l'UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître-Assistant à l'UAO
- Kouakou Hermann Michel KANGA, Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- HAUHOUOT Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ALOKO N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- AKIBODÉ Koffi Ayéchoro, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- BOKO Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- ANOH Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- MOTCHO Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- DIOP Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- SOW Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- DIOP Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- WAKPONOU Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- KOBY Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Maître de Conférences, UL (Togo)

EDITORIAL

Un regard critique sur l'évolution du monde, depuis l'époque contemporaine, laisse transparaître une pluralité de crises de différents caractères, dans pratiquement tous les Etats en général, et dans ceux de l'Afrique subsaharienne en particulier.

D'abord dans les campagnes subsahariennes, l'agriculture est à un carrefour. Alors que les impacts du changement climatique sur la production alimentaire sont de loin négatifs, selon les scientifiques et les observateurs avisés, la demande agricole ne fait qu'augmentée avec la population. Ne pas la satisfaire, à la mesure de sa demande, renforcerait l'insécurité alimentaire, tandis que poursuivre sur le même rythme d'une agriculture itinérante sur brûlis associant l'utilisation mal contrôlée de pesticides accélérerait le réchauffement du climat. Les populations courent le risque de se retrouver dans une spirale de pauvreté – faim – dégradation de l'environnement – conflits, etc. Dès lors, la question de la sécurisation de l'agriculture subsaharienne se révèle être d'actualité.

Ailleurs, les villes subsahariennes occupent une place de premier plan dans le débat relatif aux enjeux environnementaux. Au fur et à mesure qu'elles se complexifient, en raison des activités relatives au développement socioéconomique qui se multiplient, elles sont susceptibles d'avoir des effets négatifs sur l'environnement. Face à leur étalement, conjuguée à la concentration démographique et à la production industrielle, les niveaux de pollution ne font que s'élever et la biodiversité court le risque de s'effriter. Parvenir à une absence de menaces contre l'environnement urbain, essentiel au bien-être des populations et au maintien de son intégrité fonctionnelle, s'avère nécessaire.

Il ne faut pas omettre l'actualité sanitaire de l'Afrique subsaharienne. La résurgence répétée de l'épidémie d'Ebola dans plusieurs pays, révèle par exemple que la sécurité sanitaire est menacée. Selon l'OMS (2017), 80% de la charge de morbidité due au paludisme pèse sur cette partie du globe. Pourtant, tous ces Etats, après leur indépendance, ont réussi à mettre en place, pour leurs populations, des systèmes de santé. Cependant, leur fonctionnement reste encore problématique. Se préserver des problèmes de santé passe par un renforcement de la capacité des pays à prévenir les menaces sanitaires actuelles et futures, à les détecter et à y répondre efficacement. Alors, comment parvenir à une sécurité sanitaire en Afrique subsaharienne ?

Ce tableau non exhaustif de la situation sanitaire, sécuritaire et socio-environnemental en l'Afrique subsaharienne révèle combien de fois il est plus qu'opportun de mener des réflexions actualisées sur les questions de sécurité

dans le contexte actuel des ODD. C'est dans ce cadre que s'inscrit ce numéro spécial de RIGES. Pour ce numéro spécial de janvier 2019, la Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes (RIGES) a lancé un appel à contribution sur le thème : « Les questions de sécurité en Afrique subsaharienne » regroupé autour de ces axes suivants :

- Axe 1 : Développement agricole et sécurité alimentaire ;
- Axe 2 : Gouvernance foncière et sécurisation de la cohésion sociale ;
- Axe 3 : Milieu urbain et assainissement ;
- Axe 4 : Territoire, sécurité et enjeux de pouvoir ;
- Axe 5 : Société, environnement et sécurité sanitaires.

KANGA Kouakou Hermann M.

YEBOUE Konan Thiéry St Urbain

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire).

Sommaire

AXE 1 : DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	8
NASSIHOUNDE C. Blaise, HOUINSOU T. Auguste, GIBIGAYE Moussa, KPATOUKPA K. Bienvenu, DOSSOU GUEDEGBE V. Odile Contribution des marchés vivriers de la dépression d'Issaba au développement local des communes de Pobe, Ouinhi et Adja-Ouere au sud-est du Benin	9
Ayi Yves Césaire AJAVON Importances socio-économiques de la production des hypocotyles du ronier (<i>borassus aethiopum mart.</i>) dans la commune de Savé au centre du Benin (Afrique de l'ouest)	31
Kopeh Jean-Louis ASSI, Tchognenga Charles SORO, N'zué Pauline YAO, Joseph-P. ASSI-KAUDJHIS Approche SIG du potentiel agricole pour la production de l'ananas dans le département de Grand-Bassam	49
YEO Yakatienguelpou, YEO Siriki , ASSI-KAUDJHIS Joseph P. Les conflits liés à l'exploitation agricole et minière dans le département de Katiola (côte d'ivoire)	71
AXE 2 : GOUVERNANCE FONCIERE ET SECURISATION DE LA COHESION SOCIALE	85
Sidia Diaouma BADIANE Femmes et agriculture dans la forêt classée de mbao (Dakar) : contribution à la préservation d'une forêt classée et d'une zone de moyens d'existence	86
Guy Sourou NOUATIN, Omokunmi Floriane Sylfata OREYICHAN Conseil à l'exploitation familiale et autonomisation des femmes dans la commune de N'dali (nord du Benin)	101
SILUE N'wangboho Fousseni, KOFFI Brou Emile Gestion coutumière et accessibilité aux espaces agricoles urbains et périurbains dans la région de Gbêkê	126
AXE 3 : MILIEU URBAIN ET ASSAINISSEMENT	148
Kouacou Fohondi Constantin, Brenoum Kouakou David, Atta Koffi Lazare Impact de l'autoroute du nord sur la ville de Toumodi	149

KOUAME Konan Lopez, ASSIDJO Nogbou Emmanuel Simulation en regime temporel de la sedimentation de particules en suspension dans l'eau à SANIA_cie (Abidjan-Côte d'Ivoire)	174
Félix Grah BECHI Les déterminants du revers de l'harmonie urbaine dans l'espace communal de cocody (Abidjan - Côte d'Ivoire)	187
AXE 4 : TERRITOIRE, SÉCURITÉ ET ENJEUX DE POUVOIR	203
KOFFI Assoumou André Luc, GAHIÉ Gnantin Mathias, KOFFI Brou Émile, LOUKOU Alain François Services mobiles money et leurs retombées socioéconomiques pour les populations de la ville de Dimbokro	204
DJOMO Armel Konan Kouassi, KONÉ Kapiéfolo Julien, ADOU Bosson Camille, KOFFI Brou Émile, LOUKOU Alain François La problématique de l'e-participation citoyenne dans le district de yamoussoukro	218
KOFFI Kouassi Antoine, ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, ASSI-KAUDJHIS Joseph P. Les mutuelles de développement et l'habitat dans les villages de la commune de Bocanda	232
Alida Gwladys DIEME, Firmain Kouakou N'GUESSAN, Noel Kpan VEI, Émile Brou Koffi Production foncière à travers les lotissements villageois à Bouaké : quel bilan ?	251
KALOU Bi Kalou Didier, ZAH Bi Tozan Les bakor-bakors (mototaxis) : de nouvelles offres de transports collectifs à Vavoua (Côte d'Ivoire)	268
KOUADIO Kouakou Abraham, GOGBE Téré Potentialités et contraintes du développement du tourisme dans le département de Tiassalé (Côte d'Ivoire)	285
AXE 5 : SOCIÉTÉ, ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ SANITAIRES	305
KOUASSI Konan, SREU Eric, KOUA Asseman Médard Les camps de prière : quelle soupape de sécurité sanitaire dans un désert d'offre de soins psychiatrique dans la région sanitaire de Gbêkê (Centre-Côte d'Ivoire) ?	306
Dr Hervé Bonaventure Métonmassé GBÉNAHOU Mécanismes de mobilisation des ressources financières face aux maladies sévères et faibles adhésions aux structures mutualistes (zou- Benin)	327

Kouamé Sylvestre KOUASSI, Symphorien ONGOLO Politiques de conservation de la biodiversité, migrations et conflictualités en Côte d'Ivoire : l'exemple du parc national de la Marahoué	340
Rachad Kolawolé Foumilayo Mandus ALI Diversité et formes d'utilisations des plantes médicinales vendues dans le marché de Agbokou dans la commune de Porto-Novo au sud-est du Benin, Afrique de l'ouest	358
APPOH Kouassi Menzan Williams, ASSUÉ Yao Jean-Aimé, ASSI KAUDJHIS Joseph P. Difficultés d'accès aux soins modernes par les ruraux du département de Koun-fao	378
TOHOZIN Côovi Aimé Bernadin Contribution du sig pour le diagnostic des vallons et la lagune de Porto-Novo, Benin	393
Djibril Tenena YEO, Nambégué SORO, Marie-Solange TIEBRE Dynamique de l'occupation du sol de la «zone dense» de Korhogo de 2000 à 2015 (nord de la Côte d'Ivoire)	405
Pélagie Mongbo-Gbénahou, Gauthier Biaou Pauvreté et construction du self chez les enfants de 5-14 ans au sud du Benin	424

LES MUTUELLES DE DEVELOPPEMENT ET L'HABITAT DANS LES
VILLAGES DE LA COMMUNE DE BOCANDA

KOFFI Kouassi Antoine

Doctorant en géographie,

Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire,

kantoinek47@gmail.com

ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure

Maître de conférences à

Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire,

narcissekaudjis@gmail.com

ASSI-KAUDJHIS Joseph P.

Professeur titulaire

Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire,

jkaudhjis@yahoo.fr

RESUME

Pour pallier l'intervention discontinue des collectivités locales ivoiriennes, les populations ont mis en place des mutuelles de développement. L'objectif de cette étude est de montrer la contribution des mutuelles de développement dans la mutation de l'habitat en milieu rural de la commune de Bocanda. Elles se présentent actuellement comme de véritables associations de développement locales incontournables dans la réduction des disparités régionales de développement. Les données de ce travail proviennent des recherches documentaires et des enquêtes auprès des dirigeants de mutuelles de développement, les autorités traditionnelles des villages et les autorités administratives et politiques locales de la commune de Bocanda. Dans le centre de la Côte d'Ivoire notamment en pays Baoulé, les mutuelles de développement sont des acteurs incontournables des territoires ruraux. Grâce aux mutuelles, les espaces ruraux ont été équipés en infrastructures socio-collectives de base. Bien que les mutuelles de développement contribuent au développement de l'habitat dans les villages de la commune de Bocanda, elles sont toutes confrontées à des difficultés liées aux facteurs endogènes et exogènes. Au niveau interne, il s'agit

des arriérés de cotisations, de manque de fonds propre pour autofinancer les projets de développement, des conflits liés au leadership et des problèmes de conceptions culturelles. Au niveau externe, il s'agit de la lenteur de la légalisation de ces mutuelles par l'administration locale; cela constitue aussi un facteur limitant à ces courtiers de bénéficier des financements auprès des bailleurs de fonds qui exigent le récépissé définitif de déclaration d'association avant de recevoir leur requête.

Mots clés: Bocanda, mutuelle, habitat, village, commune.

ABSTRACT

To find solutions people have created friendly societies for the development in the rural locality of the economic and social development through housing development in the rural locality of the commune of Bocanda. They become today real local actors indispensable to reduce regional disparities in the development. In the center of Côte d'Ivoire, mainly the Baoulé areas, friendly societies are inevitable for rural areas. The data of this work result from documentary researches and investigations with delegates of the friendly societies and traditional authorities of six village out of ten in the commune of Bocanda. Thanks to friendly societies, rural localities have received fundamental socio-collective rural localities infrastructures. Even if the friendly societies contribute to the development of the housing in the villages of Bocanda, They face some troubles bound to internal and external factors. At the internal level, there are areas in the subscriptions, lack of funds for auto-finance development project, leadership conflicts and cultural issues. For the external part, the legalization of the friendly societies by local administration is slow, a factor to limit financing from backers who need some legal files before financing projects.

Keywords: Bocanda, friendly, society housing, village, commune.

Introduction

L'Etat ivoirien a pris en charge le développement économique et social des populations rurales dès l'indépendance. Elles ont mis en place une politique d'aménagement du territoire qui a consisté à l'entreprise d'opération volontariste dans les régions rurales dans le secteur agricole que dans la construction des infrastructures. Cette politique menée est jugée pour certains satisfaisants et pour d'autres insatisfaisants (HAUHOUOT A. A., 2002, p. 273).

Ainsi, avec l'avènement des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) lié à la crise des années 1980, l'Etat s'est désengagé de nombreux domaines. Dans le domaine de l'aménagement du territoire ivoirien, le gouvernement a transféré cette compétence

aux collectivités territoriales décentralisées, jadis mise en veilleuse par les autorités ivoiriennes.

Elles ont pour objet de permettre aux populations locales d'initier des politiques de développement local pour mettre en valeur leur territoire par l'intermédiaire des élus locaux.

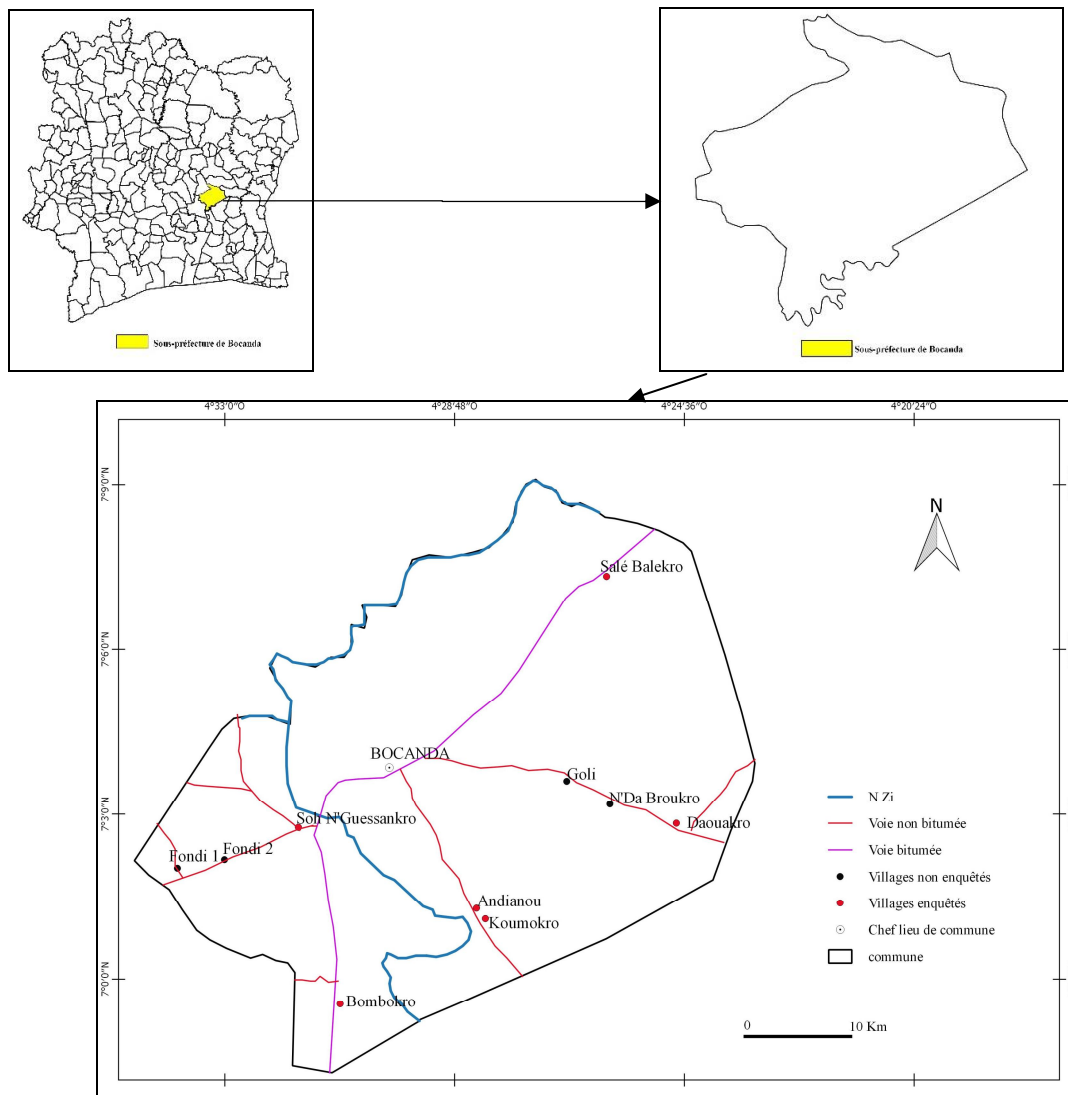
Dans cet élan de recherche de stratégie adéquate pour satisfaire les besoins exprimés des populations dans leurs différentes localités, les populations ont développé d'autres stratégies endogènes pour satisfaire leurs besoins prioritaires. C'est ainsi que de nombreuses populations, ressortissants en général de la même localité (région, département, commune, ville, village) se sont mobilisés pour promouvoir le développement de leur milieu par la création des associations de développement. Les mutuelles de développement est le nom générique qu'ont pris en Côte d'Ivoire ces associations de développement. Elles regroupent majoritairement les ressortissants du même village ou région. C'est le cas de la Mutuelle de Développement Economique et Social de Godélilié, MUESG; la Mutuelle de Développement Economique et Social de Tanguelan, MUEST; la Mutuelle de Développement Economique et Social de Godélilié, MUESG; la Mutuelle de Développement Economique et Social de Diangokro, MUESDIAN ; la Mutuelle de Développement de Zankagleu; MUEDEZA (YAO G.R., 2005 p.132, p.136; KOFFI B.A., 2008 p.93; KAM O., 2013, p. 1).

Dans le cadre de cette étude, nous parlerons de la mutuelle de développement des villages de la commune de Bocanda tels que Bombokro, Salé Balekro, Soh N'Guessankro, Daouakro, Andianou et Koumokro dans l'ensemble sur six (6) villages. Nous nous pencherons particulièrement sur des questions relatives au développement de l'habitat rural à savoir:

Comment les mutuelles de développement des villages de la commune de Bocanda contribuent elles au développement de l'habitat ?

Notre travail s'articulera autour de trois (3) grands axes. Il s'agira au préalable de monter les facteurs de la création des mutuelles de développement à l'échelle de la commune. Ensuite la période ordinaire choisie pour le rassemblement populaire et les investissements réalisés dans l'habitat. Enfin les contraintes auxquelles elles sont confrontées.

Carte n°1 : présentation de l'espace d'étude



Source: bnetd, ministère de l'intérieur, 2002

Réalisation : KOFFI Antoine, 2017

Méthodologie

Cette contribution s'appuie sur des recherches documentaires pour comprendre les thématiques relatives aux mutuelles de développement et la notion de l'habitat.

Il ressort de ces recherches documentaires qu'en Côte d'Ivoire, la mutuelle de développement est le nom spécifique que se sont attribués les associations de développement des ressortissants de villages ou de régions (YAO G. R., 2005, p.243 ; KAM O, 2012, p. 1). Elle peut se définir autrement comme une organisation créée volontairement par les populations d'un même espace géographique pour l'aménagement de leur territoire respectif.

Concernant le concept de l'habitat, dans le domaine des sciences sociales, sa définition est polysémique. L'habitat se définit comme *l'ensemble des conditions*

d'habitation, donc comme du logement (ROUCHET H., 2009, p.10). Tandis que pour LEVY J. et LUSSAULT M., (2003, p.438) ce sont les architectes qui définissent l'habitat strictement comme le logement. *Ainsi de façon générale, l'habitat est l'ensemble des conditions matérielles sociales et culturelles qui expriment un mode de vie* (LEVY J. et LUSSAULT M., 2003, p.437). Or pour le géographe, *le logement ne peut pas être confondu avec l'habitat, mais il s'inscrit dans l'habitat. Plus précisément en géographie, l'habitat est l'organisation spatiale (idéelle et matérielle) des espaces de vie des individus ou des groupes* (LEVY J. et LUSSAULT M., 2003, p.437). Comme on le voit la notion d'habitat *outrepasse celle du logement trop imprégnée d'une conception purement économique d'un produit immobilier* (AGENCE D'URBANISME POUR LE DEVELOPPEMENT D'AGGLOMERATION LYONNAISE, 2012 p.12). Dans le cadre de cette étude géographique, nous appréhendons l'habitat comme celui de (LEVY J. et LUSSAULT M., 2003, p.437), nous abordons l'habitat en tant qu'un produit social tel que l'ensemble des réalisations d'infrastructures et d'équipements de base et de logements.

Les résultats de cette étude proviennent des recherches documentaires à la mairie de Bocanda, des entretiens avec des autorités municipales et préfectorales de Bocanda. Il faut rappeler que la commune de Bocanda couvre dix (10) villages. Nous avons choisi la méthode du choix raisonné pour le choix des villages et des personnes enquêtées. Notre étude s'est portée sur six (6) de ces villages. Le tableau ci-après nous montre le nombre de personnes enquêtées dans ces villages respectifs.

Tableau n°1 : Nombre de personne choisie par village

Nom des villages	Nombre de personne enquêtée
Andianou	16
Bombokro	16
Daouakro	16
Koumokro	16
Sale Balekro	16
Soh N'Guessankro	16
Total	96

Source : nos enquêtes, 2017

Le tableau nous révèle que dans chaque village 16 personnes ont été enquêtées. Le tableau ci-après nous précise le nombre de personne enquêtée par catégorie socio-professionnelle.

Tableau n°2 : Effectifs des personnes enquêtées par catégorie socio-professionnelle

Personnes enquêtées par village	Nombre de personne enquêtée par village
Président de la mutuelle	1
Secrétaire de la mutuelle	1
Trésorier de la mutuelle	1
Conseiller de la mutuelle	1
Commissaire au compte de la mutuelle	1
Cadres, membre de la mutuelle	2
Planteurs émigrés, membre de la mutuelle	2
Cultivateurs, membre de la mutuelle	2
Totaux des membres de la mutuelle enquêtés	11
Chef du village et sa notabilité	3
Présidents des jeunes et son vice	2
Totale des autorités coutumières	5
Total dans l'ensemble dans chaque village	16

Source : nos enquêtes, 2017

Ainsi, pour le choix des villages, nous nous sommes basé sur trois (3) critères que sont la situation géographique (la distance) par rapport au chef-lieu de la commune, le poids démographique par rapport aux autres villages de ladite commune et la contiguïté des villages. Il ressort du tableau n°2 que dans chaque village deux (2) grands groupes de personnes qui ont fait l'objet de notre enquête. Il s'agit des membres du bureau exécutif et les membres actifs de la mutuelle de développement ainsi que les autorités coutumières. Au niveau des mutualistes, l'enquête porte sur leurs rôles et leurs par rapports aux autres membres de la mutuelle pour gestion de la mutuelle et la population du village.

Au niveau des autorités, elles sont considérées pour nous comme les représentants des villageois. C'est eux qui connaissent mieux les réalités des villages. L'enquête auprès de ces autorités traditionnelles, nous a permis de comprendre leur rapport et leur point de vue sur la politique des mutuelles de développement et le conseil municipal.

Les enquêtes se sont déroulées entre avril 2016 et avril 2017. La méthode d'observation directe a été utilisée afin d'observer les différents équipements et infrastructures socio-collectifs et les habitations, ainsi que leur état de fonctionnement. Nous avons exploité les différents programmes triennaux de la mairie de Bocanda.

Résultats et discussions

1. Le contexte de la création de mutuelle de développement des villages de la commune de Bocanda

1.1. La crise économique liée à la chute de l'économie de plantation dans la commune de Bocanda et au contournement de la voie de communication

La commune de Bocanda fait partie de l'ancienne boucle de cacao, zone prospère grâce à la production de cacao et de café dans les années 1930 à 1970. Située sur l'axe Dimbokro-Daouakro, la voie la plus fréquentée à cette époque pour l'approvisionnement de la région était Ananda-Bocanda-Dimbokro. Ce qui faisait de Bocanda une ville carrefour très prisée (MINISTERE DE CONSTRUCTION ET DE L'URBANISME 1987b, p. 1). Avec l'ouverture et le bitumage de la route de Kotobi-Abidjan en 1963-1964, la principale voie de transfert pour les produits devient alors celle de Bouaké-Abidjan en passant par M'Bahiakro-Ouelé Kotobi. Dès lors, Bocanda perd son rôle de transit pour les produits venant de l'Est (Prikro, Ouéllé, M'Bahiakro et Daoukro).

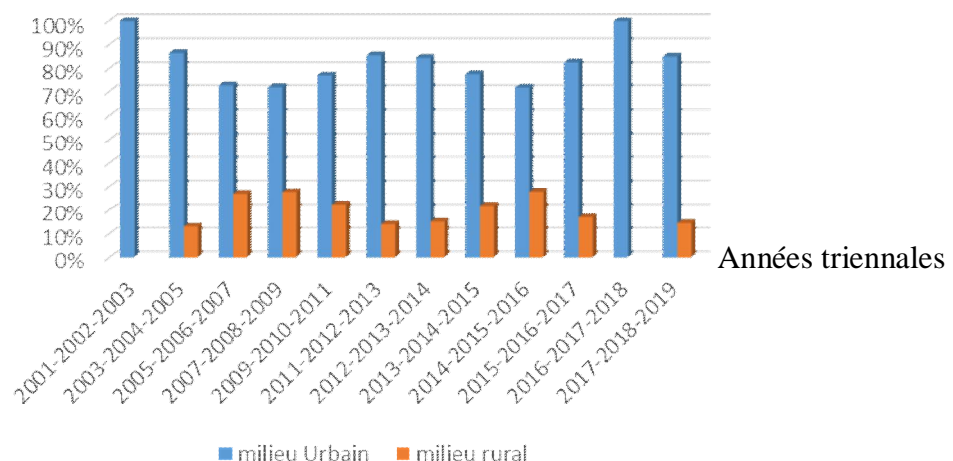
En plus, à la fin des années 1970, dans les milieux ruraux de cette région, cette zone propice de production de cacao et café va connaître le déclin de son économie à cause des aléas naturels (MINISTERE DE CONSTRUCTION ET DE L'URBANISME 1987b, p. 1). Ces deux situations ont entraîné la migration de certaines populations actives du milieu rural vers autres zones propices à ces cultures. Aucune mesure n'a pu donner à ces derniers un regain de vitalité économique dans leur zone de départ. C'est ainsi que le département Bocanda a été déclarée zone sinistrée à la fin des années 1970 (ALOKO-N'GUESSA J. et KOUASSI Y. F., 2014, p. 473). Au regard de ces réalités, les populations ont cherché de façon permanente une alternative pour sortir de "cette gangrène". C'est dans cette situation léthargique que l'idée de création des mutuelles de développement va être initiée par les cadres des villages. Ces mutuelles ont pour mission principales l'auto-développement. Pour se faire ces mutuelles se sont assignées pour mission la réalisation des équipements d'intérêt communautaire. Il s'agit de l'entretien des équipements scolaires, de l'électrification, de l'hydraulique, sanitaire, culturel, de logement social. Ces mutuelles de développement constituent des planificateurs de l'espace des villages respectifs (YAO G. R., 2005 p.52; KOFFI B. A., 2008 p.119 ; KAM O., 2013, p. 8).

1.2. La marginalisation des villages dans les projets de développement par des autorités municipales

Le milieu rural ivoirien est confronté à un défi majeur qui est celui du déficit d'infrastructures socio-économiques de base (KOFFI K. P., 2008, p.51). En 1985, la loi n°85-1085 du 17 octobre 1985 érige Bocanda en commune. L'érection de Bocanda en commune a constitué un nouvel espoir pour l'ensemble de la population du territoire communal de Bocanda car la commune a pour mission la création d'activités économiques et l'aménagement du territoire. Cependant, dans la programmation des projets de développement, il ressort qu'il y a une marginalisation dans la répartition de projets. Le graphique 1 ci-après matérialise la répartition de ces projets de développement:

Graphique n°1 : Répartition des programmes de développement entre le village dans la commune de Bocanda et la ville de Bocanda

Taux de programme de développement



Source: Mairie de Bocanda

Conception et réalisation : KOFFI Antoine, 2017

Il ressort du graphique des programmes triennaux que c'est en milieu urbain qu'on émet plus de projet de développement. Le taux le plus élevé en milieu rural s'élève au plus 28%. On constate que dans certaines années triennales l'ensemble des projets de développement sont réservés qu'en milieu urbain. C'est le cas des années triennales 2001-2002-2003 et 2016-2017-2018. Selon nos investigations auprès des autorités coutumières de ces villages, malgré le faible taux de programme destiné aux villages, ces projets ne sont pas réalisés. C'est le cas de la porcherie de Daouakro qui figure dans le programme triennal depuis 2003. Il arrive souvent que la municipalité débute des projets mais ne les achèvent pas. A titre d'exemple, on a le cas de l'électrification d'Andianou-Koumokro et de N'Da Broukro, débuté

respectivement en 2000 et 2005. Cette marginalisation est aussi la réalité d'autre espace communal rural de la Côte d'Ivoire, c'est le cas de l'espace communal rural de la commune d'Alepé (ADOMON A. A., ATTA K. L., et GOGBE T., 2013, p. 20). Ces situations constituent un désespoir pour les ressortissants des villages communaux. Face au désespoir des ressortissants des villages de la commune de Bocanda, la population a pris conscience que son développement doit émaner de ses propres initiatives. C'est en cela que sous l'initiative des cadres, les populations ont créé des mutuelles de développement économique et social. Le tableau ci-après nous montre ces mutuelles de développements et leurs dates de créations.

Tableau n°3 : La période de création des mutuelles de développements des villages de la commune de Bocanda

NOM DES VILLAGES	NOM DE MUTUELLE DE DEVELOPPEMENT	DATE DE CREATION
ANDIANOU-KOUMOKRO	Mutuelle de Développement Economique et Social d'Andianou-Koumokro (MUDESAK)	2002
BOBOMKRO	Mutuelle de Développement de Bombokro (MUDEBO)	1975
DAOUAKRO	Mutuelle de Développement Economique et Social de Daouakro (MUDESDA)	2000
SALE BALEKRO	Mutuelle de Développement Economique et Social (N'GATCHIE)	2013
SOH N'GUSSANKRO	Mutuelle de Développement Economique et Social de Soh N'Guessankro (MUDES)	2001

Source : nos enquêtes, 2016

La loi n° 60-315 du 21 septembre 1960 autorise la création d'association (de mutuelle de développement). Malgré la loi de 1960 les habitants des villages de la commune de Bocanda n'ont pas créé de mutuelle de développement, à l'exception de Bombokro. Ces mutuelles de développement réalisent des projets de développement en vue d'améliorer le cadre de vie et les conditions de vie de leur population.

2. L'organisation et l'investissement dans l'habitat par les mutuelles de développement des villages communaux de Bocanda

2.1. La période privilégiée des assemblées générales annuelles des mutuelles de développement des villages de la commune de Bocanda

La période choisie pour la grande réunion ordinaire est la période pascale, fête chrétienne qui a lieu dans le mois de mars ou avril. A cette époque de l'année, les planteurs, après la vente de leurs productions agricoles (cacao et café), disposent de moyens financiers substantiels pour se rendre dans leur village et participer pleinement à cette fête. Le peuple Baoulé, marqué par l'exode de la majorité des jeunes non déscolarisés ou déscolarisés. Ces derniers pas encore propriétaires de plantation partis à la recherche de mieux être, dans les milieux ruraux forestiers en tant que métayers et/ou métiers, c'est la période pour ces derniers de retourner dans leur village d'origine pour les activités champêtres pour la famille restante (ALOKO-N'GUESSAN J. et KOUASSI Y. F, 2014, p. 483). Cette période, est devenue de ce fait un facteur privilégiée pour les cadres Baoulé y compris les mutualistes de se rendent dans leurs villages pour des réunions relatives au développement socioéconomique de leurs villages distincts. C'est aussi l'occasion où les mutualistes invitent des amis, des opérateurs économiques ou des leaders politiques dans leurs villages. Cela constitue une stratégie pour avoir des relations étroites et directes avec ces autorités en vue de faciliter l'acquisition et la réalisation des équipements de bases dans leurs villages respectifs (KOFFI B. A., 2008, p.124).

Selon les présidents des mutuelles des villages de la commune de Bocanda, l'année sociale commence pour leurs mutualistes à partir du lundi de pâques et prend fin le dimanche de pâques de l'année à venir. C'est en raison des évènements qui doivent se tenir pendant la période pascale que les Baoulé parlent de "pâquinou". De ce fait, en Côte d'Ivoire, quand on parle de pâquinou, l'on fait allusion "au pays" Baoulé. Vu la mobilisation importante accordée par ce peuple et même en impliquant toutes les couches sociales nationales que KOFFI B. A., (2008, p. 66) a mentionné que *le phénomène pâquinou est devenu un véritable fait social qui s'impose, non seulement au peuple Baoulé, mais également à la nation ivoirienne toute entière.*

2.2. Les investissements des mutuelles de développement des villages de la commune de Bocanda dans le développement de l'habitat

Les mutuelles de développement de ces villages ont permis de réaliser des infrastructures et équipements collectifs de base en vue d'améliorer le cadre de vie et les conditions de vie de leur population. Le tableau ci-après nous présente ces

différentes infrastructures et équipements de base dans chaque village de la commune de Bocanda:

Tableau n°4: Bilan des infrastructures et équipements collectifs de bases réalisés par les mutuelles de chaque village de la commune de Bocanda

Villages	Type d'équipement d'intérêt communautaire
Andianou-Koumokro	Deux pompes à motricités humaine.
Bombokro	-Lotissement du village ; -Electrification du village ; -Construction de l'Hydraulique Villageoise Améliorée (HVA); -Réfection de la toiture d'un bâtiment de l'école.
Daouakro	-Lotissement du village ; -Construction de six salles de classes dans la nouvelle école ; -construction de quatre logements des maîtres ; -Construction de cantine scolaire.
Salé Balekro	-Lotissement du village ; -Château d'eau du village.
Soh N'Guessankro	Construction de six salles de classes.

Source : Nos enquêtes, 2017

Conception et réalisation : KOFFI Antoine, 2017

Les localités mentionnées dans le tableau ont respectivement bénéficié de la réalisation des mutuelles de développement. Cependant, dans certains villages les réalisations sont relativement faibles. C'est le cas d'Andianou-Koumokro et de Soh N'Guessankro. Selon nos investigations, la plupart de ces investissements sont financés par des bailleurs de fonds. Au niveau hydraulique, il s'agit des deux pompes d'Andianou Koumokro financées par l'Union Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en 2010, le château d'eau de salé Balekro cofinancé par la municipalité et l'Office National d'Eau Potable (ONEP). Les photos ci-après nous montrent ces infrastructures hydrauliques.

Photo n°1: Château d'eau de Salé Balekro Photo n°2: Pompe à motricité humaine de Koumokro



Crédit photo: KOFFI Antoine, photo prise Avril, 2017

Au niveau éducatif, à Daouakro, les réalisations des projets de la mutuelle de développement sont financées par le PAPC en 2008-2009, la PETROCI en 2012 et la municipalité à la demande de la mutuelle du village. Pour Soh N'Guessankro, l'école a été financée par la municipalité de Bocanda sous la houlette de leur mutuelle. En ce qui concerne l'électrification de Daouakro, elle a été financée par l'Etat ivoirien au nom de la mutuelle par l'intermédiaire d'un cadre du village, animateur de la politique locale de Bocanda et président de la mutuelle dudit village. Ce sont les mêmes prototypes de développement des villages Baoulé. C'est le cas de Diangokro, dans le département de Dimbokro qui a été électrifié en 1998 sous la houlette de leur mutuelle de développement (Mutuelle de Développement Economique et Social de Diangokro, MUDESDIA (KOFFI B.A., 2008, p., 93).

A côté de ces réalisations d'intérêt communautaire, s'ajoute les habitations modernes promues par ces mutuelles dans leur village respectif. Dans leur politique de construction d'habitation, il est singulièrement exigé de construire des habitations modernes en bordure des voies reliant le chef-lieu de commune et le village voisin. Grâce à cette politique, les nouvelles constructions en bordure de ces axes principaux sont des habitations modernes. Ces photos ci-après nous montrent quelques habitations modernes.

Photo n°3: Habitation moderne à Bombokro construite en bordure de l'axe Bocanda



Photo n°4 : Habitation moderne à Daouakro



Crédit photo : KOFFI Antoine, photo prise Avril 2017

Le développement de ces types de maisons est en train de prendre place au détriment de cases traditionnelles qui sont moins résistantes et demandent des réfections régulièrement. Ces habitations sont réalisées sur fond propre par les particuliers, (l'auto-construction) quoique ce soient les mutuelles de développement qui recommandent ces types de construction dans ces villages. Ce sont des habitations individuelles modernes, selon nos investigations plus de 80% des promoteurs de ces maisons sont des planteurs "à la diaspora", les planteurs ayant leur plantations en dehors de leur région d'origine. A côté de ces planteurs, 15% de ces bâtis modernes sont réalisés par les cadres de ces villages. L'ensemble de ces investissements d'intérêt communautaire et individuel symbolisent le développement du village selon le peuple Baoulé. Cette conception à l'égard de l'habitat (logement et équipement de base) moderne confirme les assertions d'ATTA K. L., GOGBE T. et KAKOU G. M., (2013, p. 224) selon laquelle le peuple akan se particularise par la grande importance accordée à l'habitat. La transformation du paysage des villages en paysage moderne confirme également ce que KOFFI K. P., (2008, p. 181) a révélé qu'avec la colonisation, l'indigène ivoirien a pris l'initiative de construire son logis comme celui du colon. La construction de l'habitat moderne çà et là prouve l'assertion selon laquelle les actions de l'aménagement du territoire de la Côte d'Ivoire sous l'impulsion des mutuelles de développement régionale et villageoise est devenu un véritable fait de rivalité (HAUHOUOT A. A., 2002, p. 272). Au vu de toutes ces initiatives et réalisations, sous l'impulsion des mutuelles de développement prouve que les Baoulé depuis qu'ils se sont organisés en mutuelle de développement, ont pris à bras le corps certains problèmes concernant leurs villages (KOFFI B.A., 2008, p. 126).

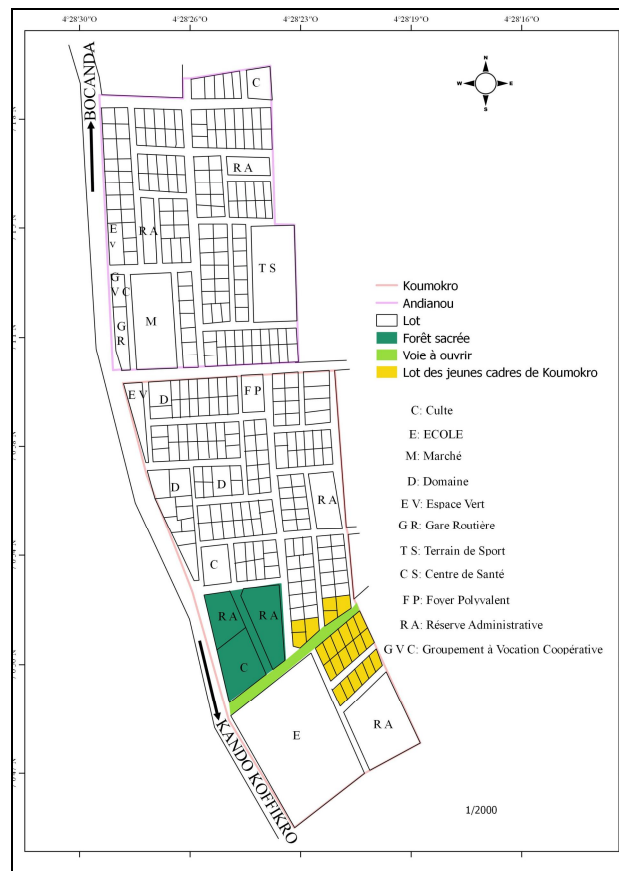
3. Les limites des mutuelles de développement des villages de la commune de Bocanda dans l'investissement de l'habitat

3.1. Les limites liées aux facteurs endogènes

Bien que ces mutuelles de développement constituent un véritable marchepied pour l'amélioration de l'habitat, elles sont confrontées par des faiblesses internes. Elles sont toutes confrontées aux problèmes de fonds propres. Ces problèmes de manque de fonds sont liés aux problèmes d'arriérés des cotisations ordinaires. Cette situation semble être l'apanage de toutes les mutuelles de développement de la Côte d'Ivoire (YAO G. R., 2005, p.129; KAM O., 2013, p. 12). Ces arriérés empêchent les mutualistes de voter un budget afin d'autofinancer les projets. De ce fait, ces mutuelles de développement sont quasiment tributaires aux acteurs extérieurs pour le financement de leurs projets. Cette dépendance de l'extérieur constitue une véritable entrave pour la modernisation escomptée de leur village. En plus de ces problèmes liés aux finances des mutuelles, il faut signaler également les problèmes liés aux leaderships. Dans nos investigations, certains mutualistes qui sont des cadres de ces villages se désintéressent car dans les prises de décisions lors des réunions extraordinaires, ils ne sont pas informés. Ils dénigrent certains membres des bureaux exécutifs respectifs qu'ils utilisent la mutuelle comme leur propriété privée en imposant leur idée pendant ces réunions. Certains cadres profitent des mutuelles pour obtenir des promotions sociales (KAM O., 2013, p. 11). Par ailleurs, avant le lotissement des villages, certains sites environnants des villages étaient réservés pour l'adoration des divinités traditionnelles. Il s'agit parfois des sites d'adoration d'une famille, ces localités ont été attribuées à la famille comme lot de logement. La jeune génération qui s'est en majorité convertie à d'autres religions refuse de construire leur habitation sur ces sites. Selon ces derniers, ces lieux d'adoration antérieurs constituent un foyer d'esprits mauvais "des démons" qui auront des influences néfastes sur eux.

Au niveau des lieux de cultes communautaires, l'on note des contentieux liés à la pesanteur culturelle qui entravent l'action de certaine mutuelle de développement. La carte 2 ci-après nous montre la localisation d'une forêt sacrée qui fait l'objet de contentieux entre la MUDESAK et la communauté traditionnelle.

Carte n°2 : localisation de la forêt sacrée de Koumokro, village de la commune de Bocanda



Source: MCU, 1988

Conception et réalisation: KOFFI Antoine, 2017

Selon le plan de cadastre ce masque se situe sur l'une des réserves administratives. Les autorités traditionnelles refusent de délocaliser de peur d'offusquer le dieu de leurs aïeux. Selon eux, la délocalisation du masque aurait des conséquences néfastes sur leurs familles et leurs descendances. Cette situation a frustré les jeunes cadres du village car ces derniers ont acheté leurs lots dans les environs de cette forêt sacrée. D'autres souhaitent l'ouverture des voies passantes dans cette forêt sacrée pour désenclaver leurs lots pour faire circuler les matériaux de construction de leur maison. Face à ces altercations, certains jeunes cadres ont décidé de ne plus construire au village. Ces représentations mystique et ces désaccords constituent un pôle négatif pour les mutuelles de développement dans leur mission de modernisation de village (YAO G. R., 2005, p. 153).

3.2. Les limites liées aux entraves exogènes

En Côte d'Ivoire, selon les autorités préfectorales, pour qu'une association soit reconnue légalement, il fallait avoir un récépissé de déclaration d'association délivré par un préfet ou un sous-préfet après l'assemblée générale constitutive de

l'association. De ce fait, les dirigeants de l'association doit déposer le statut et règlement ainsi que le curriculum vitae (CV) des présumés membres du bureau exécutif au service préfectoral. En retour, le préfet délivre un récépissé de dépôt de déclaration d'association, qui est un récépissé provisoire. Le préfet transmet à la brigade de la gendarmerie de la localité pour mener une enquête de moralité sur les personnalités désignées pour diriger l'association. La brigade dispose 3 mois pour donner le rapport de son enquête. Dans le cas où le rapport déclare les membres présumés du bureau exécutif des personnes de bonne moralité, le chef de l'autorité préfectorale délivre le récépissé de déclaration définitive de l'association. Ce récépissé qui permet l'association ou la mutuelle de développement d'avoir une existence légale.

Selon les responsables de la mutuelle des villages de la commune de Bocanda, après le dépôt de leurs dossiers à la préfecture, ils n'ont jamais eu leurs demandes rejetées, mais la délivrance du récépissé de déclaration définitive tarde. Le plus souvent, des années passent avant qu'on leur délivre le récépissé définitif. Ces attitudes des autorités préfectorales, des admirateurs provoquent des mésententes (des perceptions négatives) entre ces autorités et les paysans ainsi que les intellectuels ressortissants de ces localités (HAUHOUOT A. A., 2002, p. 293). Pour les membres du bureau exécutif de ces mutuelles, à cause de ce manque de papier légal la plupart les partenaires au développement refusent de recevoir leur demande. Ces partenaires au développement exigent le récépissé définitif de déclaration d'association qui prouve la légalité de l'association. Ces exigences constituent un frein pour ces nouveaux acteurs d'aménagement du territoire. *La plupart des agences de coopérations ont des procédures de fonctionnement et de gestion de projets spécifiques.* Chaque bailleur de fonds développe généralement des pratiques propres et, par-là, dispose d'exigences particulières à l'égard des catégories d'acteurs locaux (SEBAHARA P., 2000 cité par ASSI-KAUDJHIS N. B., 2016, p. 31).

Conclusion

Dans le souci de développer leur habitat, les habitants des villages se sont regroupés pour créer des mutuelles de développement. Ces mutuelles de développement apparaissent pour les communautés rurales ivoiriennes comme l'alternative idoine en dehors des collectivités décentralisées chargées par l'Etat d'assurer cette mission. Grâce à ces mutuelles, les six (6) villages de la commune de Bocanda qui ont été l'objet de notre étude connaissent une amélioration de leur habitat. Ces mutuelles constituent actuellement l'espoir de base de leurs villages respectifs. Cependant, les limites liées aux fonds propres, des conflits internes et le retardement de livraisons des papiers agréés constituent des facteurs limitants pour ces mutuelles de développement dans leurs exercices de leur mission.

Bibliographie

- ADOMON A.A., ATTA K.L., et GOGBE T., (2013): Impact des investissements communaux dans la dynamique du développement local à Alépé. UFHB, igt, Abidjan, 21p.
- AGENCE D'URBANISME POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE, (2012): la nature en ville dans le cadre du PLU, Exemple sur le secteur de Lyonvilleurbanne. Lyon, 48p.
- ALOKO-N'GUESSAN J., et KOUASSI Y.F., (2014): Diagnostic d'une ancienne zone pionnière de l'économie de plantation : le département de Bocanda. in: European Scientific Journal, edition 10 n°1 I SSN 1857-7881, pp470-497.
- ASSI-KAUDJHIS N.B., (2015): Redynamisation du processus de décentralisation en Côte d'Ivoire et développent local dans la commune de Bouaké, le département de Gagnoa et le district de Yamoussoukro », thèse de doctorat, Université Alassane Ouattara, Bouaké, 404p.
- ATTA K.L., GOGBE T., et KAKOU G.M., (2013): la dynamique agricole et les mutations spatiales dans la commune de M'batto » in : European Scientific Journal November 2013 edition vol.9, N°.32 ISSN: 1857 – 7881 (Print) e-ISSN 1857-7431, pp214-230.
- HOUHOUOT A.A., (2002): Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire. Educi, Abidjan, 359p.
- KAM O., (2013): Politique publique, dynamique associative et développement local en Côte d'Ivoire. Institut d'Ethno Sociologie, U F H B, Abidjan, 14p.
- KOFFI B.A, (2008): pâqui-nou, les populations Baoulé et la fête de pâques en Côte d'Ivoire, Abidjan. EDILIS, Abidjan, 176p.
- KOFFI K.P., (2008): le défi du développement en Côte d'Ivoire. L'harmattan, Paris, 293p.
- LEVY J. et LUSSAULT M., (2003) : Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Edition belin, Paris, pp 4337-438.

- MINISTERE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'URBANISME, REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE (1987) : Bocanda données socio-économique. Bureau des Techniques Urbaines, Abidjan, 30p.
- MINISTERE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'URBANISME, REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE (1987) : Bocanda Pan directeur et plan programme. Bureau des Techniques Urbaines, Abidjan, 33p.
- MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE, REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE (2000): Programme triennal 2001-2002-2003 de la commune de Bocanda, Mairie de Bocanda, Bocanda ,20p.
- MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE, REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE (2002): Programme triennal 2003-2004-2005 de la commune de Bocanda, Mairie de Bocanda, Bocanda, 29p.
- MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE, REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE (2004): Programme triennal 2005-2006-2007 de la commune de Bocanda, Mairie de Bocanda, Bocanda, 29p.
- MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE, REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE (2008): Programme triennal 2009-2010-2011 de la commune de Bocanda. Mairie de Bocanda, Bocanda, 27p.
- MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE, REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE (2010): Programme triennal 2011-2012-2013 de la commune de Bocanda. Mairie de Bocanda, Bocanda, 27p.
- MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE, REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE (2011): Programme triennal 2012-20013-2014 de la commune de Bocanda, Mairie de Bocanda, Bocanda, 40p.

MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE, REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE (2012): Programme triennal 2013-2014-2015 de la commune de Bocanda, Mairie de Bocanda, Bocanda, 40p.

MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE, REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE (2013): Programme triennal 2014-2015-2016 de la commune de Bocanda, Mairie de Bocanda, Bocanda, 42p.

MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE, REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE (2014): Programme triennal 2015-2016-2017 de la commune de Bocanda, Mairie de Bocanda, Bocanda, 42p.

MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE, REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE (2015): Programme triennal 2016-2017, 2018 de la commune de Bocanda », mairie de Bocanda, Bocanda, 53p.

MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE, REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE (2016): Programme triennal 2017-2018-2019 de la commune de Bocanda. Mairie de Bocanda, Bocanda, 43p.

ROUCHET H., (2012): La requalification des noyaux d'habitat en milieu rural et urbain. Laboratoire de méthodologie de la géographie, Paris, 23 p.

YAO G.R., (2005): Les mutuelles de développement en Côte d'Ivoire idéologie de l'origine et modernisation villageoise. L'Harmattan, Paris, 423p.